

Parc naturel régional du Vercors

DOCUMENT D'OBJECTIFS

SITE NATURA 2000 FR8201743
« La Bourne »

Tome II : Fiches actions et facteurs clés

Validé par le comité de pilotage le 20 octobre 2022

© B.Joly - PNR



TABLE DES FICHES ACTION ET DES FACTEURS CLÉS

Tableau 1: Liste des fiches action, de leur priorité et des facteurs clés.....	1
N° - Fiche type.....	2
Fiche action N°1 - Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.....	3
Fiche action N°2 - Préserver la bonne fonctionnalité des milieux forestiers.....	6
Fiche action n°3 - Limiter la fréquentation et les impacts des activités de loisirs et des pratiques sportives. .	8
Fiche action N°4 - Préserver la bonne fonctionnalité des milieux rocheux.....	12
Fiche action N°5 - Maintenir des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	14
Fiche action N°6 - Favoriser un bon équilibre cynégétique.....	16
Fiche action N°7 – Surveiller et gérer les espèces exotiques envahissantes.....	18
Fiche action N°8 - Préserver la bonne fonctionnalité du cours d'eau, de ses affluents et de leur ripisylve....	20
Fiche action N°9 - Favoriser les arbres sénescents et maintenir les arbres morts.....	22
Fiche action N°10 - Maintenir et améliorer les continuités écologiques et éviter la fragmentation de l'habitat.....	24
Facteur clé n°1 : Acquérir et améliorer les connaissances des espèces potentielles.....	26
Facteur clé n°2: Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000.....	27
Facteur clé n°3: Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.....	28
Facteur clé n°4: Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000.....	29
Facteur clé n°5: Réfléchir à l'ajustement de la délimitation du site Natura 2000.....	30
Facteur clé n°6 : Animer, mettre en œuvre et évaluer le DOCOB.....	31
Facteur clé n°7 : Réaliser la révision du DOCOB.....	32

TABLEAU 1: LISTE DES FICHES ACTION, DE LEUR PRIORITÉ ET DES FACTEURS CLÉS

	N°	Nom de la fiche action	Priorité
FICHES ACTION	1	Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	1
	2	Préserver la bonne fonctionnalité des milieux forestiers	2
	3	Limiter la fréquentation et les impacts des activités de loisirs et des pratiques sportives	1
	4	Préserver la bonne fonctionnalité des milieux rocheux	3
	5	Maintenir des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	1
	6	Favoriser un bon équilibre cynégétique	2
	7	Surveiller et gérer les espèces exotiques envahissantes	3
	8	Préserver la bonne fonctionnalité du cours d'eau, de ses affluents et de leur ripisylve	1
	9	Favoriser les arbres sénescents et maintenir les arbres morts	2
	10	Maintenir et améliorer les continuités écologiques et éviter la fragmentation de l'habitat	3
FACTEURS CLÉS	1	Acquérir et améliorer les connaissances des espèces potentielles	-
	2	Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000	-
	3	Rendre compatibles les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	-
	4	Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000	-
	5	Réfléchir à l'ajustement de la délimitation du site Natura 2000	-
	6	Animer, mettre en œuvre et évaluer le DOCOB	-
	7	Réaliser la révision du DOCOB	-



N° - FICHE TYPE		PRIORITÉ		
		1	2	3
ENJEU(X)	<i>Intitulé de l'enjeu</i>			
OBJECTIF(S) DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	<i>Intitulé de l'objectif de développement durable</i>			
OBJECTIF(S) OPÉRATIONNEL(S)	<i>Intitulé de l'objectif opérationnel</i>			
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	<i>Liste des habitats et des espèces d'intérêt communautaire concernés</i>			
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION				
<i>Description de l'action, de ses objectifs et des problématiques justifiant le choix de l'action et des modalités de mise en œuvre (Pourquoi ? et Comment ?)</i>				
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	<i>Organismes / Structure accomplissant l'action / Structures associées</i>			
ZONE D'APPLICATION	<i>Localisation de la mise en œuvre de l'action</i>			
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
INTITULÉ DE L'ÉTAPE			TYPE D'ACTION	
<i>Descriptif de l'intitulé des étapes de l'action, du type d'action, mesures indiquées à titre indicatif et pour mémoire</i>			<i>Type d'action</i>	
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS				
<i>N° Fiche action/Facteur clé et intitulé</i>				
OUTILS DE RÉALISATION				
<i>Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).</i>				
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)				
<i>Liste des actions éligibles au titre des contrats Natura 2000</i>				
Engagements/Recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)				
<i>Liste des engagements et/ou recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000</i>				
PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
N	N+1	N+2
FINANCEURS POTENTIELS				
<i>Liste des financeurs potentiels et du coût des opérations (si connu)</i>				
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEURS DE SUIVI	<i>Indicateur quantitatif ou qualitatif permettant d'évaluer l'état d'avancement de réalisation de l'opération (Outils de mesure)</i>		GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR	
INDICATEURS DE RÉSULTAT	<i>Indicateur quantitatif ou qualitatif permettant d'évaluer l'impact de l'action sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire</i>			
ÉVALUATION			MAUVAIS	MOYEN
			BON	



FICHE ACTION N°1 - ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET METTRE EN ŒUVRE LES SUIVIS DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		PRIORITÉ
		1
ENJEUX	Tous	
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Tous	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	-	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	Tous les habitats et toutes les espèces d'intérêt communautaire	

DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION

Le site Natura 2000 de la Bourne a été désigné afin de pouvoir préserver et améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, pour pouvoir définir et suivre leurs états de conservation, il est nécessaire de pouvoir mettre en place des inventaires et des suivis spécifiques.

Ces connaissances et ces études seront un prérequis nécessaire afin d'adapter les opérations de gestion, et d'améliorer l'animation et la sensibilisation

De plus, la compréhension et la caractérisation des différentes pressions et menaces impactant ces habitats et ces espèces sont également nécessaires, pour déterminer leur état de conservation localement sur le site. Ainsi, des études, voire la détermination d'indicateurs de pression, pourront être mises en place.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV, CBNA, LPO, Fédérations de pêche, bureau d'étude naturaliste, DDT...
ZONE D'APPLICATION	Ensemble du site Natura 2000 de la Bourne

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

La liste des suivis et inventaire sont indiqués à titre indicatif et pourront évoluer dans les prochaines années

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE À SUIVRE ET À INVENTORIER	DESRIPTIF DE L'ÉTUDE, L'INVENTAIRE/ DU SUIVI ET INTÉRÊT
HABITATS	
Tous les habitats d'intérêt communautaire	- Mettre à jour la cartographie des habitats
Milieux rocheux dont 8310 – Grottes non exploitées par le tourisme	- Cartographier les grottes - Acquérir des connaissances sur les grottes, le karst et les milieux souterrains
Milieux aquatiques et humide : 7220* - Tuffières	- Cartographier les tuffières - Réaliser un diagnostic et/ou un inventaire des tuffières
ESPÈCES	
Chiroptères	- Réaliser les suivis estivaux et hivernaux dans les grottes les plus stratégiques (Gournier, Bournillon...) : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des gîtes d'hivernation (grottes) • Suivi des gîtes de reproduction (notamment du Grand Rhinolophe dans la grotte de Bournillon) - Réaliser les suivis des gîtes bâtis (notamment pour la reproduction du petit Rhinolophe) → géolocalisation - Acquérir des connaissances sur les gîtes arboricoles et les gîtes bâtis utilisés par les chiroptères (géolocalisation/habitat d'espèce)
Écaille chinée*	- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de l'Écaille chinée*: Espèce recensée 8 fois entre 2016 et 2020 sur les communes de Presles, Choranche, Pont-en-Royans, Rencurel, Saint-André-en-Royans et Saint-Julien-en-Vercors.
<i>Mannia triandra</i>	- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis de <i>Mannia triandra</i> : Une donnée de 2014 sur la commune de Rencurel, très rare. Cette station est néanmoins assez atypique comparé aux stations connues dans le sud de la France, elle occupe une zone terreuse dans la partie basse d'un éboulis, dans une zone de transition avec une pelouse pionnière de fixation. Elle est localisée en situation bien ensoleillée, sur quelques décimètres carrés.

Castor d'Europe	<p>- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des mammifères aquatiques</p> <p>- Une veille doit être menée sur ces espèces en cours d'installation en basse Bourne (indices de présence sur les communes de Saint-Nazaire-en-Royans, Saint-Just-de-Claix ou encore La Motte Fanjas).</p> <p>Premières données : 2020, données plus récentes en 2022 sur la commune de Pont-en-Royans.</p> <p>Les barrages et gîtes à castor pourront être identifiés.</p>	
Loutre d'Europe	<p>- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des mammifères aquatiques</p> <p>- Une veille doit être menée sur ces espèces en cours d'installation en basse Bourne.</p> <p>Première donnée 2012 au barrage des Jarrands.</p> <p>Dernières données : 2020, 2021 en basse Bourne (entre Saint-Nazaire-en-Royans et Auberives-en-Royans).</p>	
Chabot	- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis du chabot sur la Bourne et ses affluents	<p>En lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fédérations de pêche - Les APPMA locales - Le SID - ...
Blageon	- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis du blageon sur la Bourne et ses affluents	
Écrevisse à pieds blancs	- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des écrevisses à pieds blancs sur les affluents de la Bourne principalement (Vernaison notamment)	
Rosalie des Alpes*	<p>- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des espèces de coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire : Cibler préférentiellement les hêtraies ou hêtraies-sapinières avec une présence de bois morts et sénescents (mais aussi les saules ou frênes âgés).</p> <p>Présence de traces anciennes (5-10 ans) dans le secteur de Bournillon, la vierge du Vercors et le versant nord sous Valchevière.</p>	
Lucane cerf-volant	<p>- Acquérir des connaissances par la réalisation d'inventaires et de suivis des espèces de coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire : Cibler préférentiellement les chênaies avec une présence de bois morts et sénescents (mais aussi les châtaigniers, les cerisiers, les frênes, les peupliers...).</p>	
Grands carnivores : Loup gris*, Lynx boréal	<p>- Acquérir des connaissances par la réalisation de suivis des grands carnivores : espèces à surveiller car seuls quelques indices de présence ont été recensés.</p> <p>→ En lien avec les actions menées par le PNRV (Plan loup Vercors, étude sur les chiens de protection...) et les partenaires (Réseau loup-lynx-ours, OFB...)</p>	
ESPÈCES PATRIMONIALES INFÉODÉES AUX HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		
ESPÈCES	DÉTAILS	
Oiseaux	Le site Natura 2000 de la Bourne présente une richesse importante en oiseaux, notamment en espèces rupestres. Ainsi, des inventaires et suivis des espèces d'oiseaux pourront être mis en place afin de pouvoir identifier les zones de sensibilité, et d'adapter les activités sportives et de loisirs pratiquées sur le site.	
	ESPÈCES (À TITRE INDICATIF)	HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (À TITRE INDICATIF)
	Espèces rupestres (Grand-Duc, Aigle royal, Faucon pèlerin...)	8210
	Espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides (Martin pêcheur, Cincle plongeur, Aigrette garzette, Grande aigrette...)	3240
Bouquetin des Alpes	Le site Natura 2000 de la Bourne abrite des bouquetins, notamment depuis leur réintroduction dans les années 2000-2002. Le suivi de la population des bouquetins du Royans pourra être poursuivi particulièrement autour du Mont-Baret et de Bournillon. Partenariat : bénévoles, étudiants BTS-GPN...	
	HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	Éboulis (8130, 8160*), 8210
Lépidoptères	Le site comprend de très nombreuses espèces de papillons dont des espèces listées en Annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore : La Bacchante (<i>Lopinga achine</i>) ; L'Apollon (<i>Parnassius apollo</i>) ; L'Azuré du Serpolet (<i>Phengaris arion</i>). Les papillons sont de très bons indicateurs de la gestion des prairies. Des suivis afin d'évaluer les MAEC pourraient être mis en place.	
	HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (À TITRE INDICATIF)	Pelouses sèches, prairies (6210/6210* ...)
Ombre commun	L'ombre commun est une espèce particulièrement patrimoniale sur le site Natura 2000 de la Bourne. Ce poisson d'eau douce est listé vulnérable sur la liste rouge nationale, classé en Annexe V de la Directive	

	<p>Habitats Faune Flore, et est protégé sur l'ensemble du territoire Français (Article 1 de l'Arrêté du 8 décembre 1988).</p> <p>Une veille à propos de cette espèce remarquable présente sur la Bourne, ainsi qu'une adaptation des activités sportives et de loisirs pourraient être à prévoir.</p> <p>En lien avec : Les fédérations de pêche, Les APPMA locales, Le SID, ...</p>				
	HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		Milieux aquatiques, rivière alpine, Bourne (3240)		
<p>Flore patrimoniale : Genévrier thurifère, Orchis de la Drôme, Myosotis des grottes ...</p>	<p>- 12 espèces floristiques patrimoniales sont présentes sur le site Natura 2000 de la Bourne (cf. Annexe – Fiches espèces – Focus : autres espèces remarquables).</p> <p>Certains suivis d'espèces floristiques patrimoniales pourraient être mis en place afin de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire auxquels elles sont inféodées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les orchidées se développant notamment sur l'habitat d'intérêt communautaire 6210/6210*, des inventaires et suivis des populations d'orchidées pourraient être réalisés, afin d'étudier l'état de conservation de cet habitat. • Le Myosotis des Grottes est une espèce extrêmement rare en France, dont une station est connue sur le site depuis 2020. Inféodée aux habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux, elle est également très sensible au piétinement et à l'excès d'azote. Un suivi de cette station ainsi que l'adaptation des activités sportives et de loisir pourront être réalisés. 				
	ESPÈCES (À TITRE INDICATIF)		HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (À TITRE INDICATIF)		
	Orchidées		6210/6210*		
	Myosotis des Grottes		8210/7220* ; 8310		
LIENS AVEC LES DONNÉES ET LES ÉTUDES EXISTANTES OU EN COURS					
- Atlas de la Biodiversité Communale		- Biodiv'AURA			
- Réseau loup-lynx-ours		- ...			
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS					
Facteur clé n°1 : Acquérir et améliorer les connaissances des espèces potentielles					
OUTILS DE RÉALISATION					
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.					
PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION					
N	N+1	N+2	...		
À définir au cas par cas avec les services de l'état					
FINANCEURS POTENTIELS					
Temps d'animation Natura 2000/ Crédits état ou à définir / Coût : à définir					
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION					
INDICATEURS DE SUIVI	Nombre de rapports d'études/suivis/inventaires réalisés		GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
			-		
INDICATEURS DE RÉSULTAT	Nombre de données récoltées		-		
	<u>Nombre d'HIC et EIC ayant fait l'objet de rapports d'études</u> Nombre total d'HIC+EIC <i>En 2022 : 18 (HIC) + 20 (EIC) = 38</i>		RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	Évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire		↘	=	↗
	Réalisation de la cartographie des habitats		PAS FAIT	FAIT	
ÉVALUATION			MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°2 - PRÉSERVER LA BONNE FONCTIONNALITÉ DES MILIEUX FORESTIERS		PRIORITÉ
		2
ENJEUX	- Maintien et préservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	- Favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaires des milieux forestier et de leurs richesses en biodiversité - Favoriser un bon état de conservation des populations de Rosalie des Alpes* et de Lucane cerf-volant	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	- Favoriser une gestion sylvicole intégrant la pérennité des habitats d'intérêt communautaire des milieux boisés, leurs fonctionnalités et les espèces qu'ils abritent	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	9130 : Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> 9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes à <i>Cephalanthero-Fagion</i> 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i> 9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> 91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Chiroptères Rosalie des Alpes* Lucane cerf-volant
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Les milieux forestiers sont le grand type d'habitat le plus représenté sur le site Natura 2000 de la Bourne. Ils comprennent 5 HIC dont 2 prioritaires (9180, et 91E0*).</p> <p>Le site Natura 2000 de la Bourne a été désigné notamment par leur présence, il est donc de sa responsabilité de préserver (voire d'améliorer) l'état de conservation de ces habitats.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs facteurs d'influences d'origine anthropique impactent ces habitats et les dégradent. Comme par exemple les méthodes d'exploitation sylvicole et de plantation (enrésinement artificiel en épicéas des hêtraies sur le secteur Vezor, impactant les habitats 9130 et 9150), ou encore la création de pistes forestières impactant notamment l'habitat 9180*. D'autres facteurs peuvent également influencer ces habitats, tels que les changements climatiques : l'apparition de maladie et la mauvaise résistance des hêtres notamment (problématique de stockage du carbone).</p> <p>Il sera question dans cette action de préserver les habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers et les espèces qu'ils abritent en favorisant des pratiques sylvicoles propices à la biodiversité comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'irrégularité des peuplements (lisière étagée, peuplements multistrates) ; - la diversité des peuplements ; -... ; <p>Et en aidant à la régénération en cas de problèmes sanitaires (utilisation d'essences locales...).</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV, ONF, CRPF, Gestionnaires forestiers, Communes, Département	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des milieux forestiers d'intérêt communautaire	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Réaliser des temps de concertation, de sensibilisation et d'information (voire de formation) auprès des acteurs de la sylviculture et des privés		Animation / Prestation
Proposer une contractualisation aux propriétaires forestiers		Animation / Contrat
Surveillance / Veille sur : <ul style="list-style-type: none"> - Les plantations d'arbres sur les terrasses alluviales (pas de peupliers noirs) / l'enrésinement artificiel - Les méthodes d'exploitation des forêts 		Animation

<ul style="list-style-type: none"> - La création des pistes forestières ou d'autres aménagements - changements climatiques (santé des hêtres, frênes...) 		
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°9 : Favoriser les arbres sénescents et maintenir les arbres morts ; - Fiche action n°10 : Maintenir et améliorer les continuités écologiques et éviter la fragmentation de l'habitat ; - Facteur clé n°3 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire ; - Facteur clé n°4 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000. 		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.		
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)		
<p>F01i - Création ou rétablissement de clairières ou de landes</p> <p>F03i - Mise en œuvre de régénérations dirigées</p> <p>F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production</p> <p>F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt</p> <p>F15i - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive</p> <p>F16 – Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif</p> <p>F17i – Travaux d'aménagement de lisière étagée</p>		
Engagements/Recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)		
<p>Engagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M'informer auprès de la structure animatrice afin d'intégrer les enjeux écologiques de ma forêt et les préconisations environnementales dans mon document de gestion durable. En cas d'absence de document de gestion forestière, le réaliser dans les 3 ans. - Conserver en bon état les habitats forestiers d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire du DOCOB. - Favoriser la régénération naturelle et ne pas procéder à des plantations, sauf après catastrophe naturelle (tempête, incendie, dépérissements massifs...) et sous réserve de préserver les essences autochtones. - Ne pas remplacer les peuplements autochtones par des essences allochtones - Ne pas procéder à des coupes rases ou à blanc sur les forêts alluviales et les forêts de ravins et les limiter à de petites surfaces (0,5 ha) sur les autres boisements - Ne pas créer de pistes au sein des forêts de ravin (9180*) et à proximité (zone tampon de 200) ... <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le maintien ou le développement de zones non exploitées. -Privilégier la régénération naturelle d'essences locales ... 		
FINANCEURS POTENTIELS		
Temps d'animation Natura 2000 / Contrat forestier Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir		
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION		
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation et sensibilisation avec les acteurs de la sylviculture	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR
		-
	Nombre de contrats forestiers et charte signés	-
	Surface forestière engagée en contrat forestier (ha)	-
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface forestière engagée dans des contrats forestiers (ha)	↓ = ↗
	Évolution de l'état de conservation des milieux forestiers [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu] (% de surface forestière ayant un état de conservation favorable)	↘ (%) = ↗ (%)
ÉVALUATION		MAUVAIS MOYEN BON



FICHE ACTION N°3 - LIMITER LA FRÉQUENTATION ET LES IMPACTS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DES PRATIQUES SPORTIVES		PRIORITÉ
		1
ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides - Préservation des habitats rocheux d'intérêt communautaire - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides 	
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un bon état de conservation et la fonctionnalité des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides et leurs richesses - Maintenir et favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux et préserver leurs richesses en biodiversité - Favoriser un bon état de conservation des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire - Favoriser le bon établissement et le bon état de conservation des espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	<p> limiter les impacts des activités de pleine nature, sportives et de loisirs sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire</p>	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	<p style="text-align: center;">MILIEUX ROCHEUX :</p> <p>8130 : Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</p> <p>8160* : Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</p> <p>8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</p> <p>8310 : Grottes non exploitées par le tourisme</p> <p style="text-align: center;">MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES :</p> <p>7220* : Sources pétifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)</p> <p style="text-align: center;">(LES MILIEUX OUVERTS ET FORESTIERS EN MOINDRE MESURE)</p>	<p style="text-align: center;">Chiroptères</p> <p style="text-align: center;">Castor d'Europe</p> <p style="text-align: center;">Loutre d'Europe</p> <p style="text-align: center;">Écrevisse à pieds blancs</p> <p style="text-align: center;">Blageon</p> <p style="text-align: center;">Chabot</p> <p style="text-align: center;">(LES ESPÈCES DES MILIEUX OUVERTS ET FORESTIERS EN MOINDRE MESURE)</p> <p style="text-align: center;"><i>AUTRES ESPÈCES REMARQUABLES : Oiseaux rupestres, bouquetins, myosotis des grottes ...</i></p>
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Une des principales menaces impactant l'ensemble du site et ses espèces réside dans l'augmentation de la fréquentation humaine, et la multiplicité des activités sportives, de loisirs et de pleine nature. Cela engendre : le dérangement de la faune, du piétinement de stations floristiques, de milieux ou encore d'espèces faunistiques, la dégradation d'habitats (équipements de voies d'escalade sauvage, création de parkings et accès, nuisances sonores...).</p> <p>Cette fiche vise à limiter la fréquentation et les impacts de ces différentes pratiques afin de pouvoir préserver l'état de conservation des habitats et des espèces du site.</p>		
OPÉRATEUR S / PARTENAIRE S	<p>PNRV, Communes, Départements, VTNO, Comité départemental de Spéléologie, Fédération de pêche, Fédération de chasse, APPMA, ACCA...</p>	
ZONES D'APPLICATION	<p>Ensemble du site Natura 2000. Certains secteurs sensibles et fragiles sont listés ensuite à titre indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cascade verte - Cascade blanche - Tuffières (Moulin marquis, Rovon...) - Grotte Roche - Vernaison... 	

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	
<i>La liste des mesures est indiquée à titre indicatif et pour mémoire</i>	
INTITULÉ DE L'ÉTAPE	TYPE D'ACTION
CATÉGORIE : TOUTES LES ACTIVITÉS	
Surveiller/Veiller à la création des accès aux zones ciblées par les sports de nature (escalade/falaises, canyoning/Rivière et berges, spéléologie/grotte...) et les parkings → Inventorier les accès et parkings	Animation / Etude / Contrat
Réaliser des temps de concertation, de sensibilisation et d'information (voire de formation) auprès des pratiquants et professionnels <i>Exemples :</i> → Escalade : équipeurs (usagers et professionnels) / Avifaune rupestre (Grand Duc D'Europe, Faucon pèlerin, Aigle royal...) → Spéléologie / Chiroptères / Grand public à Grotte Roche → Sports et loisirs aquatiques / Sécurité lié aux barrages / impacts sur le faune aquatique...	Animation/Contrat
Identifier et réactualiser les zones de sensibilité des espèces faunistiques, floristique et des habitats (avifaune rupestre, bouquetins...) <i>Exemples :</i> → Mise en défens (barrières afin d'éviter la multiplication des camping-cars, vans et voitures / Préservation de station floristiques...) → Tuffières	Animation/Contrat
Mettre en place des actions concertées avec les acteurs/pratiquants (panneaux de sensibilisation, adaptation des pratiques sportives, inventaires...) <i>Exemples :</i> → Installation de panneaux de sensibilisation à propos de : <ul style="list-style-type: none"> • Chauves-souris / Grottes (Bournillon...); • Grand-duc d'Europe / Petits Goulet / Déséquipement de voies d'escalades ; • Myosotis des Grottes / Secteur de Bournillon / Mise en défens (risques : piétinement et azote lié aux pratiquants de randonnée et d'escalade) 	Animation/Contrat
Mobiliser d'autres outils de préservation de la biodiversité pour limiter et canaliser la fréquentation : ENS, APPB... <i>Exemples :</i> → Transfert au PNRV pour l'accompagnement de : <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place d'ENS (Saint-Thomas-en-Royans) • la mise en place d'un APPB (Saint-Nazaire-en-Royans) 	Animation
CATÉGORIE : ESCALADE	
Surveiller/Veiller à l'accompagnement dans l'ouverture de nouvelles voies (Biodiverticale)	Animation
Réaliser une cartographie précise des voies d'escalade existantes	Etude
CATÉGORIE : SPÉLÉOLOGIE	
Ouvrir plus largement le groupe de gestion de Bournillon	Animation
Acquérir des connaissances sur les grottes utilisées de manière anthropique (spéléologie)	Etude
Surveiller la population de chiroptères dans les anciens sanitaires /Parking Bournillon	Animation / Etude
CATÉGORIE : SPORTS ET LOISIRS AQUATIQUES (BAIGNADE, RANDONNÉE AQUATIQUE, CANYONING, CANOË, PÊCHE...)	

Surveiller/Veiller à la fréquentation sur les zones sensibles notamment des tuffières, affluents/petits goulets notamment : → Zone de canyoning / Tuffière de Moulin marquis → Zone de randonnée aquatique / Cascade verte et cascade blanche	Animation						
CATÉGORIE : RANDONNÉE							
Réaliser et créer des panneaux de sensibilisation le long du sentier "Au fil de la Bourne"	Animation/Contrat						
CATÉGORIE : NOUVEAUX SPORTS ET LOISIRS							
Surveiller / Veiller à l'apparition de nouvelles pratiques (sportives et/ou de loisirs) et acquérir des connaissances à leur sujet ainsi que leurs éventuels impacts (<i>Exemples : Drytooling, drone...</i>)	Animation						
Identifier les structures liées à ces nouveaux sports /loisirs et réaliser des actions ciblées de sensibilisation et d'information	Animation/Etude						
AUTRES CATÉGORIE DE LOISIRS : AUTO-MOTO, PUBLICATIONS ...							
Étudier les impacts sonores	Etude						
Surveiller les publications (livres, réseaux sociaux...) décrivant des lieux peu fréquentés et potentiellement sensibles et mettre en place des actions concertées (<i>cf. Tous les sports</i>). <i>Exemples :</i> → Mettre en place des panneaux informatifs et explicatifs sur ces nouveaux lieux sensibles et fragiles → Faire le lien avec les Offices de Tourisme (<i>cf. Action du PNRV</i>)	Animation/Contrat						
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS							
- Facteur clé n°2 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 ; - Facteur clé n°3 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.							
OUTILS DE RÉALISATION							
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).							
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)							
N24Pi – Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès N25Pi – Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt							
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)							
<u>Engagements :</u> - Ne pas dégrader les tuffières - Ne pas créer de sentiers sauvages - Ne pas déranger la faune en période de reproduction / nidification - J'adapte mon projet, ma pratique ou ma manifestation sportive au regard des enjeux environnementaux identifiés sur le site Natura 2000 - Demander une expertise à la structure animatrice dès lors que l'on souhaite implanter un aménagement destiné à la pratique de loisirs (via ferrata, voies d'escalades...)							
<u>Recommandations :</u> - Éviter la pénétration dans les grottes durant la période hivernale (afin de ne pas déranger les colonies de chiroptères)							
PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION							
N	N+1	N+2
À définir au cas par cas							
FINANCEURS POTENTIELS							
Temps d'animation Natura 2000 / Contrats Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir							

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de secteurs sensibles	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
	<i>En 2022, au moins 6 secteurs très fragiles : cascade verte (tuffières), cascade blanche (ripisylve), grotte de Bournillon (chiroptères, myosotis des grottes), Vernaison/Grands-goulets (écrevisses à pieds blancs), Petits goulets (écrevisses à pieds blancs, Grand-duc d'Europe)</i>	-		
	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	-		
	Nombre d'actions de sensibilisation/information (panneaux, interventions...)	-		
	Nombre de secteurs mis en défens	-		
	$\frac{\text{Nombre de secteurs identifiés comme sensibles et ayant eu des actions spécifiques}}{\text{Nombre total de secteurs identifiés sensibles}}$	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire	↘	=	↗
	Évolution de l'état de conservation des habitats sensibles (tuffières...) [Évaluation : Favorable / Défavorable inadéquat / Défavorable mauvais / Inconnu] (% de surface de l'habitat ayant un état de conservation favorable)	↘ (%)	= (%)	↗ (%)
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°4 - PRÉSERVER LA BONNE FONCTIONNALITÉ DES MILIEUX ROCHEUX		PRIORITÉ
		3
ENJEUX	- Préservation des habitats rocheux d'intérêt communautaire - Chiroptères	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	- Maintenir et favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux et préserver leurs richesses en biodiversité - Favoriser un bon état de conservation des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	- Préserver la bonne fonctionnalité des milieux forestiers et rocheux en limitant les impacts des activités sylvicoles - Préserver la bonne fonctionnalité des milieux rocheux	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	MILIEUX ROCHEUX 8130 : Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles 8160* : Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard 8210 : Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique 8310 : Grottes non exploitées par le tourisme	Chiroptères
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le site Natura 2000 de la Bourne a une responsabilité quant à la préservation et l'amélioration de l'état de conservation des chiroptères et des habitats des milieux rocheux. En effet, les enjeux pour ces espèces et les habitats de grottes sont forts à très forts sur le site. Les enjeux concernant les pentes rocheuses et les éboulis sont également à prendre en compte (enjeux moyens à faibles).</p> <p>Cette fiche action vise donc à favoriser l'accès aux grottes pour l'établissement du cycle biologique des chiroptères (éviter les fermetures d'origine anthropique), et préserver les habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux des potentielles exploitations de carrières.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Experts naturalistes, Communes, Propriétaires...	
ZONE D'APPLICATION	Habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux dont les grottes	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Réaliser des temps de concertation, de sensibilisation et d'information (voire de formation) afin de préserver l'accès des grottes aux chiroptères		Animation/ Contrat
<i>En fonction des études menées sur les grottes et les suivis chiroptères : la mise en défens de certaines cavités pour lesquelles une menace est avérée pourra être envisagée</i>		<i>Contrat</i>
Surveiller/ Veiller à la fermeture des grottes d'origine anthropique et l'ouverture de création et d'exploitation de carrière.		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre d-les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire ; - Fiche action n°3 : Limiter la fréquentation et les impacts des activités de loisirs et des pratiques sportives ; - Facteur clé n°3 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire 		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).		

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000
(donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact

N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagements :

- Ne pas exploiter les matériaux rocheux en front de falaise
- Ne pas bloquer la dynamique des éboulements rocheux (sauf risques liés à la sécurité des biens et des personnes)
- Demander une expertise à la structure animatrice dès lors que l'on souhaite implanter un aménagement destiné à la pratique de loisirs (via ferrata, voies d'escalades...)
- Ne pas obturer l'entrée des grottes ou effectuer des travaux dans les combles et les accès des bâtiments d'intérêt pour les chauves-souris sans avis préalable de la structure animatrice.

Recommandations :

- Éviter la pénétration dans les grottes durant la période hivernale (afin de ne pas déranger les colonies de chiroptères)
- En cas de problèmes liés aux chauves-souris, contacter le réseau SOS Chauves-souris

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux rocheux	↘	=	↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°5 - MAINTENIR DES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES AUX HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE		PRIORITÉ
		1
ENJEUX	- Maintien de la mosaïque prairiale et des pelouses sèches - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides - Espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	- Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux ouverts et conserver leurs richesses en biodiversité - Favoriser un bon état de conservation des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire - Favoriser le bon établissement et le bon état de conservation des espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire - Favoriser un bon état de conservation des populations de Rosalie des Alpes et de Lucane cerf-volant	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	- Favoriser et maintenir les pratiques agricoles favorables à la biodiversité	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	MILIEUX OUVERTS 5110 : Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p. p.) 5130 : Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires 6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i> * 6210/6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)* 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>) 6520 : Prairies de fauche de montagne	Chiroptères Écaille chinée* Castor d'Europe Loutre d'Europe Écrevisse à pieds blancs Chabot Blageon Lucane cerf-volant Rosalie des Alpes*
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>La mosaïque prairiale (pelouses sèches et prairies de fauche) présente sur le site est un enjeu fort à préserver. Elle souffre particulièrement de la déprise agricole entraînant une perte de typicité des habitats, la fermeture du milieu ou encore la disparition de ces habitats d'intérêt. Les pratiques non conformes telles que le surpâturage, la création de prairies artificielles semées ou encore l'abandon des pratiques de fauche sont d'autres facteurs impactant ces habitats. Cette fiche action vise à favoriser et maintenir les pratiques agricoles favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire notamment au travers des Mesures Agro-Environnementales.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Agriculteurs, Groupements pastoraux, particuliers, communes...	
ZONE D'APPLICATION	Ensemble des milieux ouverts du site Natura 2000	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
<i>Les mesures sont indiquées à titre indicatif et pour mémoire</i>		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Accompagner dans la mise en place des Mesures Agro-Environnementales, et leurs ajustements en cours de contrat (Éviter l'utilisation des produits phytosanitaires, Limiter les prélèvements d'eau ...)		Animation/MAE
Suivre la mise en place des Mesures Agro-Environnementales (suivis des plans de gestion pastoraux, prairies fleuries...)		Animation/MAE
Rencontrer les nouveaux exploitants non engagés et proposer une contractualisation		Animation/ MAE
Proposer la contractualisation de réouverture aux propriétaires non agriculteurs		Animation/Contrat
Favoriser l'accès physique aux parcelles tout en surveillant la création de nouvelles pistes (pour éviter la dégradation du paysage)		Animation
Favoriser les échanges d'expériences entre éleveurs		Animation
Surveiller la pratique de l'écobuage et réaliser des instants de concertation, de sensibilisation et		Animation

d'information concernant cette pratique régulée, voire interdite, au niveau national et départemental							
Mettre en place et/ou participer aux moments de concertation autour des questions du foncier		Animation					
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS							
Facteur clé n°2 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 ; Facteur clé n°4 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle di site via la charte Natura 2000.							
OUTILS DE RÉALISATION							
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).							
Actions agro-environnementales éligibles (donnée à titre illustratif, sur la base du PAEC du Vercors – campagne 2021)							
Type de couvert et/ou habitat visé	Objectif de la mesure						
Prairies et pelouses d'intérêt communautaire	Prairies Fleuries – Maintien de la richesse floristique						
Pelouses sèches et landes d'intérêt communautaire	Amélioration de la gestion pastorale sur parcours						
Pelouses sèches et landes d'intérêt communautaire des coteaux secs	Maintien de l'ouverture par entretien mécanique						
Prairies et pelouses dans un système d'exploitation basé sur l'herbe	Maintien de l'activité pastorale pour les systèmes d'exploitation basés sur l'herbe						
Prairies humides	Gestion des milieux humides						
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)							
N01Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage N03Pi – Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique N03Ri – Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique N04R – Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts N05R– Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger							
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)							
<u>Engagement :</u> - Ne pas faire de plantation sur les prairies et pelouses (ne pas réaliser de boisements pleins) ; - Ne pas détruire volontairement les prairies naturelles et pelouses (retournement, drainage, mise en culture...) ; - Ne pas faire de dépôts sauvages de gravats, ni de remblaiements		<u>Recommandations :</u> - Favoriser la gestion par le pâturage extensif afin de maintenir ces milieux ouverts - Favoriser le retard de fauche - Favoriser la biodiversité des prairies et pelouses en pratiquant une fauche centrifuge (c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur) - Maintenir un régime de fauche pour les prairies de fauche naturelles					
PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION							
N	N+1	N+2
<i>À définir en fonction des MAE et contrats souscrits</i>							
FINANCEURS POTENTIELS							
Contrat Natura 2000 / Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir							
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION							
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contrats et charte signés			GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR			
				-			
	Surface engagée, sous contrat (ha) (et par type de contrat)			-			
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution des surfaces engagées/ sous contrat			↓	=	↗	
	Évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux ouverts			↓	=	↗	
ÉVALUATION				MAUVAIS	MOYEN	BON	



FICHE ACTION N°6 - FAVORISER UN BON ÉQUILIBRE CYNÉGÉTIQUE		PRIORITÉ
		2
ENJEUX	- Maintien de la mosaïque prairiale et des pelouses sèches - Maintien et préservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	- Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux ouverts et conserver leurs richesses en biodiversité - Favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaires des milieux forestier et de leurs richesses en biodiversité	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	- Favoriser un bon équilibre cynégétique	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	<p style="text-align: center;">MILIEUX OUVERTS</p> 5110 : Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p. p.) 5130 : Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires 6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alysso-Sedion albi</i> * 6210/6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)* 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>) 6520 : Prairies de fauche de montagne <p style="text-align: center;">MILIEUX FORESTIERS</p> 9130 : Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> 9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes à <i>Cephalanthero-Fagion</i> 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i> 9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> 91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>L'équilibre cynégétique est un facteur pouvant influencer les milieux ouverts et forestiers du site Natura 2000. En effet, un déséquilibre trop important des populations de sangliers peut impacter plusieurs habitats d'intérêt communautaire tels que le 5110 et le 5130. Cet accroissement peut également favoriser la déprise agricole et le développement des espèces invasives (telles que l'ambrosie) <i>via</i> les boutis et vermilis.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Fédérations de chasse, ACCA, Agriculteurs, CRPF, ONF, Gestionnaires forestiers...	
ZONE D'APPLICATION	Milieux ouverts et forestiers du site Natura 2000	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
<i>Les mesures indiquées à titre indicatif et pour mémoire</i>		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Réaliser des instants de concertation et d'animation autour des problématiques liées aux sangliers et à l'équilibre agro-cynégétique		Animation
Réaliser des instants de concertation et d'animation autour des problématiques liées aux populations d'ongulés et à l'équilibre sylvo-cynégétique		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
- Fiche action n°5 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ; - Fiche action n°7 : Surveiller et gérer les espèces exotiques envahissantes.		
OUTILS DE RÉALISATION		
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).		

FINANCEURS POTENTIELS				
Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir				
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION				
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux ouverts	↘	=	↗
	Évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers	↘	=	↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON

FICHE ACTION N°7 – SURVEILLER ET GÉRER LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

PRIORITÉ

3

ENJEUX

- Maintien de la mosaïque prairiale et des pelouses sèches
- Maintien des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides
- Maintien et préservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers
- Espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Maintenir et favoriser le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux ouverts et conserver leurs richesses en biodiversité
- Favoriser un bon état de conservation et la fonctionnalité des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides et leurs richesses
- Favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaires des milieux forestier et de leurs richesses en biodiversité
- Favoriser le bon établissement et le bon état de conservation des espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Limiter l'impact des espèces invasives

HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS

HABITATS

MILIEUX OUVERTS

5110 : Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p. p.)

5130 : Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi**

6210/6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*) (sites d'orchidées remarquables)*

6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

6520 : Prairies de fauche de montagne

MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

3210 : Les rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à *Salix elaeagnos*
6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

MILIEUX FORESTIERS

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-

européennes du *Carpinion betuli*

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

ESPÈCES

Castor d'Europe

Écrevisses à pieds blancs

DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION

Le site Natura 2000 de la Bourne est sujet au développement de nombreuses espèces exotiques envahissantes (EEE) entraînant une perte de typicité du milieu (notamment de la ripisylve), la compétition ou encore l'apport de maladies et parasites impactant les espèces autochtones et les espèces d'intérêt communautaire comme l'écrevisse à pieds blancs. Il est ainsi indispensable de mener une veille sur le développement de ces espèces, et des potentielles nouvelles EEE. Des inventaires pourront être menés, afin d'améliorer les connaissances et de pouvoir réaliser des actions de gestion spécifique sur certaines espèces. Par ailleurs, d'autres outils que Natura 2000 pourront également être mobilisables pour la gestion des EEE.

De plus, la gestion des EEE est complexe et nécessite des connaissances précises sur chacune d'entre-elles afin d'éviter leur dispersion et leur accroissement. Il sera ainsi question de réaliser des actions de sensibilisation voire de formation.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES

PNRV / Agriculteurs, Communes, Fédération de pêche, Gestionnaires forestiers ...

ZONE D'APPLICATION

Milieux ouverts, forestiers, aquatiques et humides

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION							
INTITULÉ DE L'ÉTAPE							TYPE D'ACTION
Surveiller le développement et la dynamique de : <ul style="list-style-type: none"> - la Pyrale du buis - des espèces invasives sur la ripisylve (Renouée, Buddléia, Robinier faux acacia...) - la Renoncule flottante (Présente hors Natura 2000 sur Saint-Just-de-Claix / Saint-Nazaire-en-Royans) - l'Ambroisie - l'Ailante - des écrevisses exotiques - ... 							Animation
Sensibiliser (voire former) à propos des pratiques à favoriser afin de gérer les EEE							Animation
Inventorier les espèces invasives / réaliser un diagnostic des espèces invasives et en fonction : réalisation d'actions spécifiques sur des secteurs ciblés (voire, mobiliser d'autres outils pour la gestion des EEE notamment GEMAPI)							Etude / Contrat / Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS							
- Fiche action n°6 : Favoriser un bon équilibre cynégétique ; - Facteur clé n°2 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 ; - Facteur clé n°4 : Encourager les pratiques respectueuses de la biodiversité à l'échelle du site via la charte Natura 2000.							
OUTILS DE RÉALISATION							
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).							
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)							
N20P et R – Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable							
F11 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable							
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)							
Engagement : Ne pas introduire volontairement d'espèces exotiques envahissantes (animales ou végétales), sur mes parcelles et prévenir la structure animatrice en cas d'apparition de l'une d'entre elles (ex : Renouée du Japon...)							
PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION							
N	N+1	N+2
<i>À définir</i>							
FINANCEURS POTENTIELS							
Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 / à définir / Coût : à définir							
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION							
INDICATEUR DE SUIVI	Surface en EEE (ha)			GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR			
				-			
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Nombre d'EEE			-			
	Évolution de la surface en EEE			↗	=	↘	
ÉVALUATION			MAUVAIS	MOYEN	BON		



FICHE ACTION N°8 - PRÉSERVER LA BONNE FONCTIONNALITÉ DU COURS D'EAU, DE SES AFFLUENTS ET DE LEUR RIPISYLVE		PRIORITÉ
		1
ENJEUX	- Maintien des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	- Favoriser un bon état de conservation et la fonctionnalité des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides et leurs richesses - Favoriser un bon état de conservation des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire Favoriser le bon établissement et le bon état de conservation des espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	- Préserver la bonne fonctionnalité du cours d'eau, ses affluents et sa ripisylve, tout en limitant les impacts humains (activités hydroélectriques, agricoles ...)	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	3240 : Les rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à <i>Salix elaeagnos</i> 91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae</i>)	Chiroptères Castor d'Europe Loutre d'Europe Chabot Blageon Écrevisse à pieds blancs Rosalie des Alpes* Lucane cerf-volant
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
Le site Natura 2000 est caractérisé notamment par la rivière Bourne qui le traverse d'est en ouest, reliée par plusieurs affluents et bordée par une ripisylve accompagnée de sa forêt alluviale. Cet ensemble de milieux est particulièrement favorable pour de nombreuses espèces d'intérêt communautaire notamment le castor, la loutre, le blageon, le chabot et les écrevisses à pieds blancs. Une des problématiques de l'ancien DOCOB du site résidait dans les difficultés de mise en œuvre des actions liées aux milieux aquatiques et humides, relevant des anciens contrats de rivière. Afin de ne pas renouveler les freins décelés pour la gestion du site, les actions relevant des compétences de la GEMAPI ne seront pas directement incluses, mais feront partie intégrante des opérations de surveillance et de veille pour lesquels l'animateur devra se tenir et être tenu au courant.		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / SYMBHI, EDF, Gestionnaires des eaux et des barrages hydroélectriques...	
ZONE D'APPLICATION	La Bourne et ses affluents La ripisylve La forêt alluviale	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
<i>Descriptif de l'intitulé des étapes de l'action, du type d'action, mesures indiquées à titre indicatif et pour mémoire</i>		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Réaliser des temps de concertation, de sensibilisation et d'information (voire de formation) auprès des acteurs et professionnels du territoire (collectivités, services d'entretien, EDF...). <i>Exemples de sujet à aborder (à titre illustratif) :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les pollutions (produits phytosanitaires, au salage des routes...) • Les barrages et gîtes à Castor d'Europe • L'entretien de la ripisylve/enjeux du site • Les impacts des éclusées pouvant entraîner l'échouage/piégeage des poissons/alevins et l'exondation des frayères • Les impacts du blocage du transport solide sur le bon établissement des EIC 		Animation
Mettre en place des actions concertées avec les acteurs (panneaux de sensibilisation, adaptation des pratiques, inventaires...)		Animation/Contrat
Réaliser des temps d'appuis pour la création des nouveaux assainissements		Animation

Surveiller/Veiller à la création de zones de barrages et gîtes à castor d'Europe (principalement en basse Bourne)		Animation			
<p>Surveiller et s'informer à propos des pressions et menaces impactant les milieux aquatiques et humides <i>via</i> les autres outils de gestion disponible sur le site (GEMAPI) :</p> <p>Exemples de sujet à surveiller :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la qualité de l'eau / pollutions liées à l'entretien des routes (salage...); • les conditions hydrologiques, la dynamique des cours d'eau et les transports solides; • les changements climatiques (température de l'eau...) • suivre l'étude sur l'impact des éclusées sur les populations piscicoles • l'entretien des berges/de la ripisylve et de son artificialisation <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les secteurs de berges et de ripisylve dégradés et en fonction favoriser la mise en place d'opération de restauration de la ripisylve. ◦ Cibler les secteurs non pris en charge par le Plan pluriannuel d'Entretien des boisements et berges de la Bourne 		Animation			
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS					
<p>- Fiche action n°3 : Limiter la fréquentation et les impacts des activités de loisirs et des pratiques sportives ;</p> <p>- Fiche action n°7 : Surveiller et gérer les espèces exotiques envahissantes ;</p> <p>- Facteur clé n°2 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000</p>					
OUTILS DE RÉALISATION					
Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).					
Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)					
N26Pi – Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact					
Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)					
<u>Engagement :</u>		<u>Recommandations :</u>			
- Maintenir et entretenir les ripisylves (Pas de plantation de résineux, favoriser les feuillus et la régénération naturelle, pas d'utilisation de produits phytosanitaires...)		- Éviter le dessouchage des arbres coupés sur les berges			
- En dehors de la réglementation « loi sur l'eau », ne pas faire de travaux dans le lit des cours d'eau ou sur les berges, sans avis préalable de l'agence de l'eau/OFB et/ou de la structure animatrice					
PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION					
N	N+1	N+2	
À définir					
FINANCEURS POTENTIELS					
Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir					
INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION					
INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation		GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
			-		
	Données disponibles <i>via</i> le Schéma directeur de la Bourne / compétences GEMAPI (à titre informatif) : Régime hydrologique de la Bourne (% de linéaire ayant un bon régime hydrologique, naturel) ; Sensibilité/Eutrophisation (% de linéaire eutrophisé) ; Qualité physico-chimique (% de linéaire ayant une bonne qualité physico-chimique) ; Qualité écologique (%de linéaire ayant une bonne qualité écologique) ; Qualité bactériologique (% de linéaire ayant une bonne qualité bactériologique) ;Linéaire en équilibre sédimentaire (km ou %)		-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides		↘	=	↗
	Évolution de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire		↘	=	↗
ÉVALUATION			MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°9 - FAVORISER LES ARBRES SÉNESCENTES ET MAINTENIR LES ARBRES MORTS		PRIORITÉ
		2
ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et préservation des habitats d'intérêt communautaire des milieux forestiers - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers 	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaires des milieux forestier et de leurs richesses en biodiversité - Favoriser un bon état de conservation des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire - Favoriser un bon état de conservation des populations de Rosalie des Alpes et de Lucane cerf-volant 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la maturation des peuplements forestiers 	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	HABITATS	ESPÈCES
	9130 : Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> 9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes à <i>Cephalanthero-Fagion</i> 9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i> 9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> 91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Chiroptères Rosalie des Alpes* Lucane cerf-volant
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le site Natura 2000 de la Bourne a pour responsabilité de préserver le bon état de conservation de ses habitats et ses espèces d'intérêt communautaire notamment ceux inféodés aux milieux forestiers. Cette fiche action permettra de favoriser les arbres sénescents et maintenir les arbres morts, afin de pouvoir faciliter le développement et l'accomplissement du cycle biologique des chiroptères et des coléoptères saproxyliques (Rosalie des Alpes et Lucane cerf-volant) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des arbres remarquables, arbres morts sur pieds, sénescents, creux, à cavité, à écorce décollée... ; - Maintien des arbres isolés, alignements d'arbres et d'îlots de sénescence permettant de préserver les continuums écologiques (<i>lien avec la fiche action n°10</i>) ; - Création d'îlots de sénescence. 		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / ONF, CRPF, Communes, Département, gestionnaires forestiers	
ZONE D'APPLICATION	Milieux forestiers du site Natura 2000	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Sensibiliser et informer les acteurs et propriétaires forestiers (± former)		Animation
Acquérir de la connaissance sur la trame de vieux bois et des secteurs pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000 forestier afin de créer un réseau de forêt mature cohérent (voire intégration des parcelles au réseau FRENE)		Etude
Proposer une contractualisation aux propriétaires forestiers (notamment dans les zones prioritaires de la trame de vieux bois : création d'îlots de sénescence, préservation des vieux arbres et arbres morts)		Animation/Contrat
Favoriser la préservation des arbres gîtes à chiroptères (mise en défens)		Animation/Contrat/ Charte Natura 2000
Surveillance / Veille : changements climatiques (santé hêtres, frênes...)		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°2 : Préserver la bonne fonctionnalité des milieux forestiers - Fiche action n°10 : Maintenir et améliorer les continuités écologiques et éviter la fragmentation de l'habitat - Facteur clé n°2 : Valoriser les connaissances et favoriser l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 		

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...).

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000 (donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

F10i - Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire

F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents

F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagements :

- Conserver en bon état les habitats forestiers d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire du DOCOB.
- Maintenir des arbres sénescents, morts et arbres à cavités (à raison d'au minimum 2 arbres sénescents, 2 arbres morts, et 2 arbres à cavités par hectare, en moyenne)

Les arbres devant être coupés pour des raisons de sécurité seront laissés sur place.

- Ne pas procéder à des coupes rases supérieures à 1ha, sauf si des problèmes sanitaires le nécessitaient.

Recommandations :

- Favoriser le maintien ou le développement de zones non exploitées.
- Préserver les alignements d'arbres et de haies, arbres isolés, arbres à cavité...

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

N	N+1	N+2
---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrat Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Surface en îlot de sénescence / sous contrat (et/ou surface intégrée au réseau FRENE)	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
			-	
	Surface en forêt mûre (ha)	-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface en forêt mûre	↘	=	↗
	ÉVALUATION	MAUVAIS	MOYEN	BON



FICHE ACTION N°10 - MAINTENIR ET AMÉLIORER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET ÉVITER LA FRAGMENTATION DE L'HABITAT		PRIORITÉ
		3
ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques et humides - Espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers 	
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un bon état de conservation des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire - Favoriser le bon établissement et le bon état de conservation des espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire - Favoriser un bon état de conservation des populations de Rosalie des Alpes et de Lucane cerf-volant 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les continuités écologiques 	
HABITATS ET ESPÈCES CONCERNÉS	<ul style="list-style-type: none"> - Chiroptères - Espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques : Castor, Loutre, Blageon, Chabot, Écrevisse à pieds blancs - Espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers : Rosalie des Alpes*, Lucane cerf-volant 	
DESCRIPTION & OBJECTIF DE L'ACTION		
<p>Le maintien et l'amélioration des continuités écologiques sont indispensables au bon établissement du cycle biologique des espèces notamment les espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site.</p> <p>L'objectif de l'action sera de pouvoir favoriser les déplacements des espèces notamment des chauves-souris, du castor, de la loutre, du chabot, du blageon, de l'écrevisse à pieds blancs, de la rosalie des Alpes* et du Lucane cerf-volant.</p> <p>Notamment en éliminant ou aménageant les seuils et les obstacles à l'écoulement les plus impactant, ou encore en favorisant l'entretien et la plantation de haies.</p>		
OPÉRATEURS / PARTENAIRES	PNRV / Communes, Département, associations naturalistes (LPO, Groupe Chiroptère Rhône-Alpes...), ...	
ZONE D'APPLICATION	<ul style="list-style-type: none"> - La Bourne et ses affluents / Barrages hydroélectriques ; - Les milieux forestiers, les alignements d'arbres, les arbres isolés, les haies. 	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
INTITULÉ DE L'ÉTAPE		TYPE D'ACTION
Favoriser la plantation de haies et le maintien des corridors boisés (information / sensibilisation / contractualisation Natura 2000) ;		Animation/ Contrat
Étudier les corridors de déplacements utilisés par : <ul style="list-style-type: none"> • les chiroptères ; • les espèces aquatiques et semi-aquatiques → Identification des obstacles à l'écoulement les plus problématiques pour les espèces d'intérêt communautaire, en fonction, prévoir des aménagements (ex : passes à poisson, passage à loutre...) ; 		Animation/ Etude
Proposer une contractualisation aux propriétaires pour réaliser des travaux d'amélioration des continuités écologiques ;		Animation/ Contrat
Surveiller/Veiller à : <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Étoilé) / Identifier et cartographier la trame noire (<i>identification des secteurs à enjeux sur lesquels fixer des prescriptions en termes d'éclairage ; Limiter l'emploi de l'éclairage public...</i>) • les zones de collisions routières (<i>en fonction, prévoir des aménagements (ex : passage à faune).</i>) 		Animation
LIENS AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS/FACTEURS CLÉS		
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche action n°2 : Préserver la bonne fonctionnalité des milieux forestiers ; - Fiche action n°9 : Favoriser les arbres sénescents et maintenir les arbres morts ; 		

- Facteur clé n°3 : Rendre compatible les activités économiques, de loisirs, et de développement urbain avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire ;
- Facteur clé n°5 : Réfléchir à l'ajustement de la délimitation du site Natura 2000.

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action (Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000...)

Actions éligibles au titre des contrats Natura 2000
(donnée à titre illustratif, sur la base du PDR Rhône-Alpes 2014-2022)

N06Pi – Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
N17Pi – Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières

Engagements / recommandations pouvant être pris au travers de la charte Natura 2000 (donné à titre illustratif)

Engagement :

- Ne pas procéder à des coupes rases supérieures à 1ha, sauf si des problèmes sanitaires le nécessitaient.

Recommandations :

- Favoriser la diversité des essences par le maintien d'une proportion de feuillus dans les peuplements résineux et conserver au maximum les différentes strates en sous-étage et les lisières forestières.
- Préserver les alignements d'arbres et de haies, arbres isolés, arbres à cavité...

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

N	N+1	N+2
---	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Contrats Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre d'obstacle infranchissable problématiques et nombre d'obstacle infranchissable aménagés	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
	Linéaire boisé, continuité forestière (km)	-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	$\frac{\text{Nombre d'obstacle infranchissable problématique aménagé}}{\text{Nombre d'obstacle infranchissable problématique}}$	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	Évolution du linéaire boisé	↘	=	↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°1 : ACQUÉRIR ET AMÉLIORER LES CONNAISSANCES DES ESPÈCES POTENTIELLES

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Plusieurs espèces d'intérêt communautaire ont été recensées à proximité immédiate du site Natura 2000 de la Bourne. Elles ne sont actuellement pas incluses dans les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 par manque de suivis et d'inventaires ciblés. Cette action permettra l'amélioration des connaissances du site.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice), Bureau d'étude naturaliste, Associations naturalistes...

MISE EN ŒUVRE

La liste des espèces potentielles décrites ensuite est indiquée à titre indicatif et pourra évoluer en fonction de l'acquisition des connaissances au cours du temps.

- Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) : espèce présente sur la commune de Saint-Just-de-Claix ;
- Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) : espèce découverte à l'état d'ossements anciens lors des suivis chiroptères. Une attention particulière pourra être menée lors des suivis.
- Doradille de Jahandiez (*Asplenium jahandiezii*) : espèce endémique des gorges du Verdon, découverte le 27 mai 2021 à l'entrée des grottes des gorges de la Lyonne ;
- Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) : espèce présente à proximité du site Natura 2000, sur les communes de : Échevis, Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors et Villard-de-Lans ;
- Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*) : espèce probable, notamment sur le secteur en haut des falaises de Bournillon.

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de la révision du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte de la réalisation de la fiche action.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir au cas par cas

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre de suivi/inventaire d'une espèce d'intérêt communautaire potentielle réalisé	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR
		-
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Nombre de nouvelles espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site Natura 2000 (pouvant mener à la révision du DOCOB : Facteur clé n°7)	-



FACTEUR CLÉ N°2: VALORISER LES CONNAISSANCES ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES ENJEUX DU SITE NATURA 2000

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Ce facteur clé est essentiel pour l'appropriation des enjeux du site Natura 2000 et la bonne mise en œuvre des actions du DOCOB. Il permet de valoriser les connaissances et de favoriser leur diffusion à travers différents modes de communication et de sensibilisation.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

- Favoriser la diffusion de connaissances auprès des différents acteurs et structures ;
- Valoriser les données naturalistes issues de Natura 2000 afin de les intégrer dans les outils existants ;
- Communiquer autour de l'adaptation des pratiques (sportives, activités de pleine nature, activités hydroélectriques, entretiens de berges...) pour la préservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (périodes de sensibilités, ajustement des éclusées/débits...);
- Créer une lettre Natura 2000 ou d'autres documents de vulgarisation ;
- Créer des panneaux de sensibilisation, de valorisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ;
- Réaliser une enquête sur l'appropriation de la démarche Natura 2000 et des enjeux du site ;
- Communiquer sur divers sujet en lien avec le site Natura 2000 (vidéos...);
- Créer et réaliser des animations auprès des scolaires ;
- Rechercher des partenariats (associations...) afin de toucher un plus large public ;

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à la réalisation de ce facteur clé.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Enquête auprès des acteurs : Nombre d'acteurs ayant répondu à l'enquête Nombre d'acteurs total	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Appropriation des enjeux Natura 2000	MAUVAISE APPROPRIATION	APPROPRIATION MOYENNE, TOUS LES ENJEUX NE SONT PAS INTÉGRÉS	BONNE APPROPRIATION, LES ENJEUX DE CONSERVATION SONT COMPRIS ET PRÉSERVÉS
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°3: RENDRE COMPATIBLE LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DE LOISIRS ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN AVEC LA CONSERVATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Ce facteur permet la prise en compte des enjeux de conservation (préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire) dans les différents projets (aménagement, PLU, loisirs, manifestations sportives...) souhaitant se mettre en place sur le site Natura 2000 de la Bourne.

L'accompagnement des acteurs du territoire permettra une meilleure appropriation des enjeux et une meilleure protection du patrimoine naturel dans leurs actions (notamment de celles non soumises à évaluation d'incidence).

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

- Répondre aux sollicitations des porteurs de projets et mettre en à disposition la connaissance nécessaire pour une prise en compte des enjeux écologiques du site dans les évaluations d'incidences ;
- Réaliser une veille sur les projets émergents sur le territoire ;
- Rendre disponibles les connaissances sur les richesses et le patrimoine du site ;
- Créer des instants d'échanges entre les différents acteurs du territoire ;
- Sensibiliser, informer (± former) divers publics et acteurs du territoire ;
- Favoriser l'émergence de convention avec les professionnels (tourismes, activités de pleine nature et loisirs...) afin qu'ils puissent prendre en compte les enjeux écologiques du site dans leur diffusion d'information.

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à la réalisation de ce facteur clé.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI ET DE RÉSULTAT	Nombre d'évaluation d'incidence	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR
		-
	Nombre de convention avec les professionnels	-



FACTEUR CLÉ N°4: ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DU SITE VIA LA CHARTE NATURA 2000

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

L'animation de la charte permet l'adhésion des acteurs du territoire à la démarche Natura 2000. Cela favorise la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site par l'engagement des acteurs à des pratiques respectueuses du patrimoine naturel.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE DU FACTEUR CLÉ

- Animer la charte Natura 2000 ;
- Recenser des adhérents potentiels à la charte et la promouvoir afin d'y développer leur adhésion ;
- Répondre aux sollicitations des acteurs du territoire souhaitant signer et adhérer à la charte ;
- Réaliser un accompagnement administratif lors de la signature de la charte ;
- Coordonner les acteurs et partenaires impliqués dans les engagements de la charte ;
- Réaliser des visites de terrain.

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB
Charte Natura 2000

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 ou à définir / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Nombre d'adhésion à la charte Natura 2000	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		-		
	Surface engagée dans la charte Natura 2000 (ha)	-		
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Évolution de la surface engagée dans la charte Natura 2000	↘	=	↗
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON



FACTEUR CLÉ N°5: RÉFLÉCHIR À L'AJUSTEMENT DE LA DÉLIMITATION DU SITE NATURA 2000

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

Une réflexion autour de l'ajustement du périmètre du site Natura 2000 est nécessaire afin de pouvoir prendre en compte pleinement des enjeux écologiques de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. *En effet, par exemple, l'écrevisse à pied blanc est une espèce d'intérêt communautaire présente sur le site Natura 2000 de la Bourne. Inféodée principalement aux affluents de la Bourne, cette espèce est très sensible aux pollutions, aux hausses de températures et au piétinement. L'intégration plus large des affluents de la Bourne semble très intéressante afin de pouvoir préserver les différentes populations présentes sur et à proximité immédiate du site Natura 2000.*

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

- Identifier sous SIG les parcelles pouvant être intégrées au site Natura 2000 ;
- Identifier et déterminer des enjeux écologiques sur les parcelles à intégrer ;
- Réaliser des instants de concertation avec les propriétaires ;
- Proposer une rectification du périmètre du site Natura 2000.

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Surface totale du site Natura 2000	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
			-	
	Nombre de contacts/rencontres/réunions de concertation	-		
INDICATEURS DE RÉSULTAT	Surface d'intérêt ajoutée	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	Surface d'intérêt à ajouter (Surface d'intérêt : pour les habitats et/ou les espèces d'intérêts communautaires)			
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON

FACTEUR CLÉ N°6 : ANIMER, METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER LE DOCOB

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

La mise en œuvre du DOCOB est réalisée par un(e) chargé(e) de mission Natura 2000, afin de pouvoir suivre, animer les actions prévues, de mettre en place l'archivage et la mise à jour de l'ensemble des données du site, d'animer les comités de pilotage, la communication et l'information auprès des acteurs locaux.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

- Suivre la mise en œuvre des actions du DOCOB (élaboration de cahier des charges, signature de contrats Natura 2000, suivis des actions, sensibilisation...);
- Animer le comité de pilotage;
- Réaliser des dossiers de subvention;
- Préparer aux délibérations du bureau du parc;
- Répondre à des appels à projets;
- Réaliser un accompagnement administratif pour le montage des dossiers, les demandes de paiements...
- Créer une base de données, archivage;

Dans le cadre de l'évaluation et du bilan annuel :

- Évaluer la mise en œuvre des actions (indicateurs de suivi/réalisation et indicateurs d'évaluation);
- Suivre l'état de conservation et l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire;
- Intégrer et évaluer (lorsque cela est possible) les facteurs d'influence (pressions/menaces) : état et évolution;
- Identifier les difficultés rencontrées, les freins à la mise en œuvre des actions du DOCOB;
- Évaluer le ressenti des partenaires et acteurs du territoire : Quelle est leur vision de Natura 2000 ? Quelles améliorations souhaitent-ils ?...

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB ou tout autre modalité, outil ou projet concourant à la réalisation de ce facteur clé.

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre à assurer durant la validité du DOCOB

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Réalisation du bilan annuel (%)	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		0-33 %	34-66 %	67-100 %
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Nombre de bilans annuels réalisés	RAPPORT < 0,3	0,4 < RAPPORT < 0,6	RAPPORT > 0,7
	Nombre de bilans annuels à réaliser (durant la validité du DOCOB)			
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON

FACTEUR CLÉ N°7 : RÉALISER LA RÉVISION DU DOCOB

DESCRIPTION & OBJECTIF DU FACTEUR CLÉ

La révision d'un Document d'Objectif est à mettre en place lorsque ce dernier n'est plus en adéquation avec les enjeux du territoire et/ou que ses opérations deviennent obsolètes.

Elle est généralement réalisée à n +6 voire plus en fonction du contexte.

OPÉRATEURS / PARTENAIRES PNRV (structure animatrice)

MISE EN ŒUVRE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Révision de la cartographie d'habitats (Fiche action n°1) ; • Récolte des données naturalistes disponibles, liste des espèces d'intérêt communautaire et potentielles (Fiche action n°1), réalisation d'un diagnostic écologique ; → Ajustement des enjeux écologiques et de conservation du site ; → Détermination et évolution des enjeux de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ; | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du Bilan de l'ancien DOCOB (prestataire externe) → Identification des facteurs d'influence (menaces/pressions) impactant les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ; → Bilan de la mise en œuvre des actions (réalisation et résultats des actions) → Identification des difficultés rencontrées, freins à la mise en œuvre des opérations du DOCOB ; → Évaluation du ressenti des partenaires et acteurs du territoire : Quelle vision de Natura 2000 ? Quelles améliorations sont à envisager ? ... • Rédaction du DOCOB |
|--|---|

OUTILS DE RÉALISATION

Subvention dans le cadre de la révision du DOCOB

PRÉVISIONNEL : MISE EN ŒUVRE

À définir et prévoir en fonction des évolutions de contextes et d'enjeux (généralement n + 6 soit 2027)

FINANCEURS POTENTIELS

Temps d'animation Natura 2000 / Coût : à définir

INDICATEURS DE SUIVIS ET D'ÉVALUATION

INDICATEUR DE SUIVI	Suivi de la révision du DOCOB	GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICATEUR		
		0-33 %	34-66 %	67-100 %
INDICATEUR DE RÉSULTAT	Révision du DOCOB	PAS FAIT	-	FAIT
ÉVALUATION		MAUVAIS	MOYEN	BON